

Le Riverain

1 GESTION DE L'EAU

Caractérisation de la rivière Charland

2 ATTENTION!

Les plantes indésirables :
savoir bien les reconnaître

3 IMPLICATION DES RIVERAINS

Un projet de restauration réussi grâce
à la participation des propriétaires
riverains

4 CALENDRIER

Activités à venir

4 NOUVEAUTÉ

Captage photogrammétrique d'un
tronçon de rive de plus de 7 km

4 SOIRÉE IMPORTANTE

La soirée « Je prends soin
de mon fleuve 2010 »

Mot de bienvenue

Voilà maintenant près de 20 ans que la FQPPN travaille de concert avec les riverains et les intervenants municipaux et gouvernementaux afin de protéger le patrimoine naturel exceptionnel de Saint-Augustin-de-Desmaures. En 2010, la FQPPN a poursuivi ses actions de sensibilisation et de conservation des milieux fragiles aux abords du fleuve.



Catherine Dumais,
nouvelle agente de
projets

Une nouvelle recrue se joint à notre équipe dans le cadre du programme de stage Horizons Sciences d'Environnement Canada : Madame Catherine Dumais, candidate à la maîtrise en Écologie végétale et détentrice d'un baccalauréat en biologie. Vous aurez probablement l'occasion de la rencontrer car elle effectuera plusieurs sorties sur le terrain durant l'automne 2010.

Nous vous prions de prendre note que la soirée d'information annuelle « Je prends soin de mon fleuve » est prévue à la fin novembre. Le contenu préliminaire de cette soirée est présenté au verso de ce bulletin. Vous y êtes tous cordialement invité.

Nicole Lavoie, coordonnatrice

Michèle Dupont-Hébert, chargée de projet et **Catherine Dumais**, agente de projets
Ainsi que tous les membres du conseil d'administration de la FQPPN

GESTION DE L'EAU

Caractérisation de la rivière Charland

Pendant l'été 2010, la FQPPN a réalisé un projet de caractérisation de la rivière Charland en collaboration avec la Corporation du bassin versant de la Jacques-Cartier (CBJC). La rivière Charland prend sa source dans le parc industriel

François-Leclerc. D'une longueur de plus de 4 km, elle traverse ensuite des pâturages, des zones résidentielles et des terres cultivées pour finalement rejoindre le fleuve Saint-Laurent.

Caroline Berkers, stagiaire en bioécologie du Cégep Sainte-Foy, était responsable du projet. Celui-ci avait pour objectif de déterminer l'état de santé de la rivière et de proposer des moyens pour améliorer la qualité de son eau et de ses rives. Cette démarche a permis d'identifier des sources potentielles de contamination.

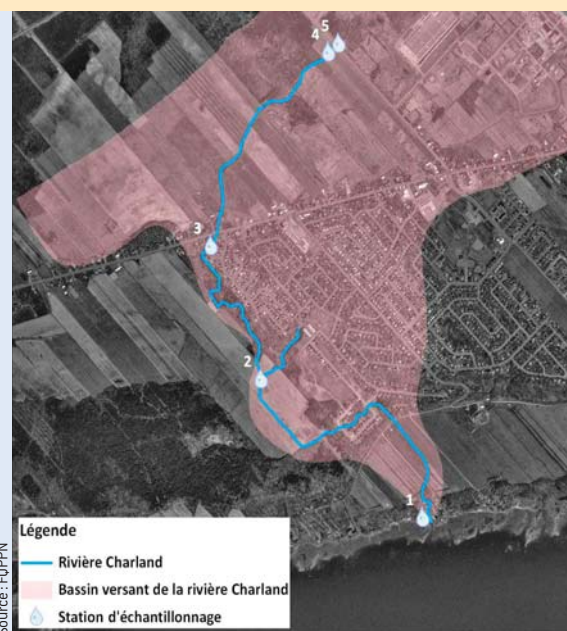
Nous avons évalué l'indice de qualité des bandes riveraines (IQBR), méthode couramment utilisée pour définir l'intégrité des écosystèmes aquatiques. Le terme « bande riveraine » correspond à la bordure terrestre (10 m de largeur) située de part et d'autre de

40% de la bande
riveraine de la rivière
Charland présente un
faible indice de qualité.

la rivière. Selon nos observations, 40% de la bande riveraine présente un très faible indice de qualité, 19% se qualifie de moyen à faible et 41% de bon à excellent. Des signes d'érosion, de petits glissements de terrain, des déchets ainsi que des rognures de gazon ont été observés.

Des analyses physico-chimiques de l'eau, prélevée dans cinq stations d'échantillonnage différentes, sont effectuées régulièrement depuis juin et se poursuivront jusqu'à la fin septembre. Les résultats préliminaires ont permis d'identifier une concentration anormalement élevée d'azote ammoniacal (ammoniac NH_3 et ammonium NH_4^+), pour les deux sites les plus en amont, près du parc industriel. Ce produit est généralement introduit par le lessivage des terres agricoles et des minéraux argileux, ainsi que par le lessivage des eaux d'égouts municipaux et industriels.

Dans la majorité des cas, la plantation de végétaux indigènes représentent une solution efficace pour améliorer la qualité de la bande riveraine et prévenir sa dégradation par l'érosion.



Localisation de la rivière Charland, de son bassin versant et des cinq stations d'échantillonnage.

Pour en savoir plus sur les résultats de la caractérisation et des analyses physico-chimiques, nous vous invitons à consulter le rapport qui sera mis en ligne prochainement sur le site Web www.fqppn.org, dans la section Publications. 🌿

ATTENTION!

Les plantes indésirables : savoir bien les reconnaître

Source : Agence canadienne d'inspection des aliments. *Plantes exotiques envahissantes au Canada*, ACIA. Ottawa (Ontario), 2008.

Les plantes exotiques envahissantes (PEE) sont des plantes non indigènes nuisibles dont l'introduction ou la propagation menace l'environnement, l'économie et la santé humaine. Au Canada, on estime que 58% de ces plantes ont été introduites intentionnellement en vue d'être cultivées, comme plantes ornementales ou à des fins médicinales ou de recherche. Plus de 49% des PEE restantes auraient été introduites de manière non intentionnelle, par exemple des substrats ou des lots de semences contaminés par des semences d'espèces non désirables.

On estime que les plantes exotiques envahissantes coûtent annuellement 2,2 milliards de dollars et ce, uniquement en milieu agricole.

Répercussions

Les menaces actuelles que représentent les PEE sont réelles et vont croissantes. Les répercussions économiques les plus évidentes sont les coûts directs quantifiables, comme les pertes de production agricole ou les coûts des herbicides. D'un point de vue environnemental, les PEE perturbent la diversité des écosystèmes, leur structure et leur fonctionnement. Elles peuvent rivaliser avec les plantes indigènes et, à l'occasion, entraîner leur déplacement, ce qui pourrait modifier la composition végétale d'un écosystème et menacer de disparition certaines espèces. Finalement, mentionnons les problèmes de santé chez l'être humain (allergies, dermatites, etc.).

Deux espèces à connaître et à reconnaître : la berce du Caucase et la renouée japonaise



Photo : Life Loure (H. Ghyssels)

La berce du Caucase a une taille impressionnante à maturité.

Introduite dans les années 40, la **berce du Caucase** (*Heracleum mantegazzianum*) est une **espèce exotique envahissante toxique**.

Cette plante est très impressionnante, elle peut atteindre jusqu'à 4 m de hauteur et 5 à 10 cm de diamètre à la base de la tige. Elle s'établit principalement le long des cours d'eau, des fossés et des routes.

La sève de la berce du Caucase, exsudée par toutes les parties de la plante, contient des toxines qui, lorsque activées par la lumière, provoquent d'importantes blessures cutanées. Ces dernières peuvent se développer jusqu'à 48 heures après l'exposition. Il faut donc **éviter d'entrer en contact avec cette plante**.

Actuellement, la berce du Caucase n'a pas été identifiée dans le secteur des battures de Saint-Augustin-de-Desmaures. Toutefois, elle a été repérée plus au nord sur le territoire de la ville. **Si vous croyez apercevoir cette plante près de chez vous ou si vous avez des inquiétudes, veuillez nous contacter.**

Soyez toutefois vigilant, une autre plante lui ressemble à s'y méprendre ! Il s'agit de la **grande berce ou berce laineuse**, une espèce indigène inoffensive.

Sur la même note...

En anglais, la berce du Caucase est appelée « Giant Hogweed ». En 1971, le groupe de rock progressif Genesis crée une pièce musicale intitulée « The Return Of The Giant Hogweed » qui figure sur l'album *Nursery Cryme*. Cette pièce décrit très bien l'origine, les dangers, la difficulté d'éliminer cette plante et, dans une vision apocalyptique, la présente comme une menace pour la race humaine.

Principales caractéristiques de différenciation

(Source : MDDEP)

Berce du Caucase

- **Tige** : recouverte de poils durs et de nombreuses taches pourpres.
- **Feuilles** : profondément dentées.
- **Fleurs** : ombelle principale composée de 50 à 150 rayons. Diamètre des ombelles de 20 à 50 cm.



Photo : www.sports-sante.com

Berce du Caucase

Grande berce ou berce laineuse

- **Tige** : recouverte de poils souples et de quelques taches pourpres.
- **Feuilles** : peu dentées.
- **Fleurs** : ombelle principale composée de 15 à 50 rayons. Diamètre des ombelles de 15 à 20 cm.



Photo : Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Berce laineuse observée sur le territoire de Saint-Augustin-de-Desmaures.

N'ayez crainte, la berce laineuse se trouve dans son habitat naturel aux abords du fleuve. Si vous avez des doutes, nous nous ferons un plaisir d'aller identifier les plants.

Pour toute information sur les mesures à prendre en cas d'exposition à la plante ou ses effets sur la santé, appelez le Service Info-Santé (8-1-1) ou consultez le site web : http://www.dspq.qc.ca/publications/Berce_du_Caucase_Document_info_02092009.pdf

Une autre plante indésirable

La **renouée japonaise** (*Fallopia japonica*) ne présente aucun risque pour la santé humaine. Par contre, une fois installée, sa croissance est très rapide et elle libère des toxines dans le sol qui empêchent le développement d'autres végétaux. Elle peut ainsi être extrêmement nuisible pour les espèces indigènes. Au Québec, on ne lui connaît aucun ennemi naturel. De plus, une fois qu'elle s'est implantée sur un site, il est pratiquement impossible de s'en débarrasser.



Photo: Karine Thibault

Ne transplanter surtout pas la renouée japonaise car une fois installée, il est pratiquement impossible de s'en débarrasser !

Recommandation de la FQPPN

La floraison de la renouée japonaise débute au mois de septembre. La FQPPN vous recommande de couper rapidement les fleurs avant que les graines tombent afin de limiter la propagation. Vous devez disposer des résidus dans votre bac à ordures. Ces derniers seront incinérés.

Du concret

La FQPPN travaille à l'éradication de la renouée japonaise sur la batture et le haut du rivage. L'an dernier, deux colonies ont été observées dans un même secteur. Cette année, une troisième s'y est ajoutée. Veuillez à ne jeter aucun résidu de terre ou de végétaux sur la batture ni ailleurs. Ces derniers pourraient contenir des fragments de tiges ou de racines de plantes exotiques qui risqueraient de s'implanter et d'envahir le milieu.

Signaler la présence de renouée japonaise sur ou à proximité de la batture. 🌿

IMPLICATION DES RIVERAINS

Un projet de restauration réussi grâce à la participation des propriétaires riverains

Les 4, 5 et 6 juin, une vaillante équipe, composée de représentants de la FQPPN, de riverains et de bénévoles, s'affairait à la restauration d'une portion de rive de plus de 200 m de longueur sur la propriété de la famille Racette. C'est avec grand intérêt que les villégiateurs ont participé aux travaux. Plusieurs d'entre eux, fréquentant le secteur depuis plusieurs dizaines d'années, disent avoir remarqué la progression des dommages causés par l'érosion.

Afin de proposer des solutions concrètes aux problématiques d'érosion, une firme spécialisée dans le domaine de la stabilisation végétale a été mandatée par la FQPPN. Un plan d'intervention a été développé, proposant des solutions adaptées à la topographie et aux types d'ouvrages déjà présents (enrochements inadéquats). Un permis a par la suite été demandé à la ville par le

Soyez vigilant !

Lors de travaux de restauration ou de jardinage, veuillez vous informer sur la qualité de votre terreau car ce dernier peut contenir des semences de plantes indésirables !

propriétaire pour réaliser les travaux. Des exemples de plans de restauration sont disponibles sur notre site Web dans la section *Publications*.

Plusieurs pierres, déjà présentes dans l'enrochement, ont été plus solidement enfouies dans le sol pour protéger la végétation en place. Des pierres ont été ajoutées pour consolider les secteurs les plus dénudés. Plusieurs centaines de végétaux ont été plantés stratégiquement afin de protéger la rive de l'érosion. Près de trois jours de travail ont été nécessaires pour compléter l'ensemble des travaux de restauration.

Bravo à toute l'équipe ! Le résultat est impressionnant !

La FQPPN veillera à effectuer un suivi régulier afin d'évaluer l'efficacité des travaux à travers le temps. 🌿



1. Avant la restauration. | 2. Clinique sur les techniques de restauration donnée par un représentant de la firme Écogénie inc. | 3. L'équipe en action. | 4. Quelques semaines après la restauration.

Photos: FQPPN

CALENDRIER

des activités à venir

■ OCTOBRE 2010

Samedi 16 octobre de 9 h 30 à 11 h 30
au PARC DU HAUT-FOND

Qui fréquente les troncs creux, les débris ligneux et les cavités des arbres ?

Venez découvrir les espèces cavicoles
en compagnie de Michel Lepage, biologiste
chevronné.

■ NOVEMBRE 2010

Samedi 20 novembre de 9 h 30 à 11 h 30
au PARC DU HAUT-FOND

Atelier d'identification des bourgeons des arbres

Activité organisée en collaboration avec le
groupe FloraQuebeca et animée par Audrey
Lachance.

Pour en savoir plus sur cet organisme,
consultez le www.floraquebeca.qc.ca

■ FÉVRIER 2011

Samedi 12 février de 9 h 30 à 11 h 30 au
MARAIS LÉON-PROVANCHER, NEUVILLE
Sur la piste des animaux !

Cette activité d'identification de pistes d'ani-
maux et autres indices de présence de faune
est organisée en collaboration avec la Société
Léon-Provancher.

Nous vous invitons à vous inscrire par courriel
à fondation.patrimoine@globetrotter.net.

Si les conditions de neige ne sont pas propices
à l'identification des pistes, la sortie pourrait
être reportée à une date ultérieure.

Pour en savoir plus sur le marais Léon-
Provancher, consultez le site Web à l'adresse :
www.provancher.qc.ca/territoires/marais.html

Faites nous part de vos champs d'intérêt pour la conservation !

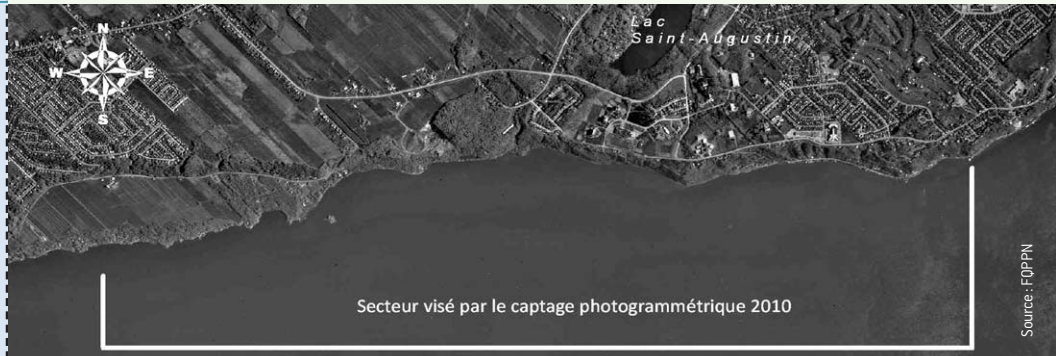
Si vous souhaitez en apprendre davantage
sur certains sujets liés à la conservation
(faune, flore, paysage, menaces, etc.)
ou si vous désirez vous impliquer, faites
nous en part à l'adresse suivante :
fondation.patrimoine@globetrotter.net

NOUVEAUTÉ

Captage photogrammétrique d'un tronçon de rive de plus de 7 km

En 2009, un premier captage photogrammétrique d'un tronçon de 2,1 kilomètres de rives, a été réalisé dans le cadre du projet de « Restauration d'un segment de rive en bordure de l'aire protégée des battures et des boisés riverains ». Cette année, la FQPPN a décidé de compléter la cartographie du secteur en réalisant le captage photogrammétrique de plus de 7 km de rives.

Ce travail de captation réalisé par un arpenteur-géomètre permet notamment de tracer les courbes de niveau. Une fiche de propriété individualisée est ensuite générée. On y retrouve des informations sur la propriété, les ouvrages existants, les caractéristiques de la rive naturelle et la présence de signes d'érosion. Venez-vous procurer votre fiche lors de la soirée « Je prends soin de mon fleuve ». 🌿



Secteur visé par le captage photogrammétrique 2010

Source : FQPPN

SOIRÉE IMPORTANTE

La soirée « Je prends soin de mon fleuve 2010 »

Veillez prendre note que la soirée annuelle « Je prends soin de mon fleuve » se déroulera **mercredi le 24 novembre**. L'année dernière, plus de 40 riverains y ont assisté avec grand intérêt. On y a traité principalement de la restauration des rives dans le secteur des murs de béton et de la problématique d'érosion. Cette année, nous aborderons à nouveau ces questions, mais sans nous y limiter. Afin que la soirée 2010 soit plus conviviale, nous vous réservons quelques surprises !

Voici les principaux sujets qui seront abordés lors de la soirée 2010 :

- La restauration des rives dans les secteurs plus naturels : Qui ? Quand ? Comment ?
- L'ABC de l'application de la politique de protection des rives et du littoral
- Comment limiter l'expansion des espèces exotiques envahissantes ?

Si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à nous en faire part ! 🌿

Merci aux partenaires
financiers de ce bulletin

Canada

Programme d'intendance de
l'habitat des espèces en péril



Desjardins
Caisse populaire
Saint-Augustin-de-Desmaures



Fondation québécoise
pour la protection
du patrimoine naturel

Coordonnées :

Fondation québécoise pour
la protection du patrimoine naturel
Case postale 42
Saint-Augustin-de-Desmaures
(Québec) G3A 1V9
Téléphone : 418 655-9399
fondation.patrimoine@globetrotter.net

Graphisme : R.Design inc.